



COMITE DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-VIENNE DE PÊCHE SPORTIVE AU COUP

REUNION DU COMITE DIRECTEUR 02 NOVEMBRE 2013

Sur convocation du Président, le Comité Directeur du CD 87 s'est réuni le 02 novembre 2013 salle de la bibliothèque d'AMBAZAC [87].

Etaient présents : Stéphane FOUILLADE, Marc DRUTEL, Max GONON, Loïc LACOUCHIE, Christophe GERMANNAUD, Olivier JAYAT, Antonio ARANTES, Paul-Louis LAFONT, Pascal CHARBONNIAUD, Eric DUVERNEUIL, Cédric BREUIL, André JANDAUD.

Etaient excusés : Jean-François FAYEMENDY, Raphaël AUDUSSEAU, Jean-Louis LOIREAU, Lionel DOUDET.

Etait absent : Guillaume BREGEAT.

Clubs représentés [8] : Beaublanc, Ablette Palaisienne, APVG, Cormorans, Ponticauds, Truite Montmailler, Team SPP, Feuillardiers.

Le Président ouvre la séance à **09h15** et entame l'ordre du jour.

Le nombre de votants est de **12**.

1 – DEMISSION DU PRESIDENT DU CD

Le président du CD, Stéphane FOUILLADE ouvre la séance en informant le Comité Directeur qu'il a décidé de mettre fin à ses fonctions. Il donne lecture de son courrier de démission.

Etant responsable de la saison 2013, sa décision prendra effet à l'issue de l'Assemblée Générale du 30 novembre 2013 qui aura avalisé le nouveau président élu par le COMDIR.

Conformément à l'article 18-3 des statuts du CD, le président ne peut plus être aux instances dirigeantes compétentes, à la suite de sa suspension pour « abandon » constituant une infraction à l'esprit sportif.

S. FOUILLADE explique qu'il a fait appel de la décision car celle-ci a été immédiate, prise par une seule personne. Il a, par la suite, présenté le certificat médical justificatif de son absence, délivré par son médecin traitant ; il espère qu'il sera pris en compte.

Mais cette décision de suspension a ébranlé sa motivation et son énergie.

Pour sa part, Stéphane FOUILLADE reste au sein du comité directeur mais ne souhaite plus de fonction au bureau. Il pourra donner quelques conseils au futur président mais il ne s'occupera plus de rien ; il envisage d'abandonner la pêche de compétition si la FFPSC ne donne pas une suite favorable à sa requête.

Le président fait part également de la démission de Jean-François FAYEMENDY du poste de trésorier-adjoint ; il reste au comité directeur mais ne souhaite plus faire partie du bureau.

De son côté, Raphaël AUDUSSEAU a aussi décidé de quitter le poste de vice-président.

S. FOUILLADE félicite l'équipe avec laquelle il a travaillé cette année. Même si des améliorations restent à apporter au travail des commissions. La commission « Matériel » doit se charger régulièrement du matériel et la commission « Championnat » doit préparer les programmes et trouver les volontaires nécessaires à chaque organisations... ce n'était pas le cas cette année et trop de tâches sont encore laissées au président.

Le président pense que l'équipe est motivée, investie et équilibrée et qu'il serait dommage que cela ne continue pas. Il insiste pour que les élus restent unis pour élire un nouveau président au sein du bureau.

Le président indique que la modification du bureau et la désignation du nouveau président auront lieu en fin de séance. Le choix proposé par le COMDIR sera validé par l'Assemblée Générale le 30.11.

2 – COMPTE FINANCIER

Cette année encore, certaines instances nous ont apporté leur aide. Nous avons reçu à ce jour 2625 euros de subventions diverses. Malgré cela, nous ne pourrions contribuer aux frais de déplacement de tous les licenciés qui ont participé à une 1ère division nationale car ils ont été très nombreux. Nous devons toutefois continuer à aider les jeunes.

- 1) Proposition d'accorder 100 euros de participation à chacun des 4 jeunes qui ont participé à la D2 nationale jeune. Viendront s'y ajouter 100 euros pour le jeune François qui a participé au Championnat de France Minimes.

Proposition acceptée à l'unanimité.

- 2) Le président propose également d'accorder 100 euros à Olivier JAYAT qui a fait « le tour de la France » pour participer à la D2 nationale puis à la 1ère nationale Handicapés.

C'est aussi une façon de récompenser pour les performances de notre ami, qui est champion de France 2ème division et vice-champion de France 1ère division.

Proposition acceptée à l'unanimité.

Le trésorier fait ensuite le bilan financier de la saison. Il nous présente un compte équilibré, comme il en avait été décidé entre les membres du bureau.

3 – CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CD ET GN

Pour relancer le critérium, S. FOUILLADE pensait que la participation au championnat de France des CD et au GN, sous les couleurs du 87, offerte en récompense aux premiers du critérium, serait une bonne idée. Mais il s'est avéré que personne ne voulait représenter le CD au championnat de France. Même si, comme cette année, il avait lieu pas loin de Limoges. Stéphane a dû descendre jusqu'après le 20^e du critérium et n'a pas réussi à trouver 5 pêcheurs souhaitant faire le déplacement. On a fini par bâtir une équipe de volontaires sans tenir compte d'un classement sportif.

Est-ce qu'il est bien nécessaire de dépenser 600 euros si les pêcheurs ne sont pas motivés pour faire ce championnat ? Cet argent serait sans doute plus utile ailleurs. C'est, en tout cas, la principale déception du président sur ce mandat... La balle est dans le camp du prochain bureau.

Paul-Louis LAFFONT offre que le Team SPP représente le CD 87. Il ajoute que ce serait un honneur pour son club. Et, bien que beaucoup de ses membres soient originaires de régions différentes, ils sont prêts à représenter le CD auquel ils appartiennent maintenant. De plus, ils ne demanderaient aucune aide financière.

Le président ne sait pas si c'est une bonne solution. Avec cette proposition, le COMDIR avait souhaité récompenser ceux qui font vivre le CD tout au long de l'année en participant aux concours du critérium. Malheureusement, cela ne semble pas avoir été compris.

Marc DRUTEL propose de suivre l'exemple de très nombreux CD : choisir nos représentants parmi les licenciés en fonction de leur classement en compétition. A partir de la 1ère nationale et en descendant.

Le COMDIR estime que ce pourrait être positif. S. FOUILLADE laisse au prochain bureau le soin de traiter ce sujet, entre autres.

4 – BULLETIN 2013

Le bulletin est bien avancé. Le 10^e numéro est encore fait, cette année, à 100 % par Alain MONTEAUX. Il devrait être fourni car de nouvelles formes de compétition ont pris de l'ampleur, la plombée en particulier. Et le CD 87 a été présent dans tous les championnats : coup, anglaise, feeder, carpe, vétérans, jeunes, handicapés... jusqu'en D1 nationale dans presque toutes ces catégories.

Paul-Louis LAFFONT, ici présent, a même participé au championnat du Monde en POLOGNE en tant que titulaire. Il en est revenu avec la médaille d'argent par équipe autour du cou et n'est pas passé loin de la médaille en individuel. Merci à lui d'avoir représenté la France mais aussi le CD 87 à ce championnat du Monde.

Nous avons reçu le devis de l'imprimeur. Il va falloir passer chez nos partenaires pour récupérer l'argent de la publicité. LE HÉRON CENDRÉ, DEMARS PÊCHE et EUROPÊCHE ont déjà donné leur accord, merci à eux. Nous restons en attente de l'accord de MANUCENTRE.

5 – EXAMEN DES VŒUX

Le président indique qu'il n'a reçu aucun vœu émanant des clubs du CD.

Mais, tenant compte de tous les avis, le président a essayé de trouver une solution pour alléger le nombre de concours du critérium et pour permettre à certains organisateurs de faire un règlement particulier. Cela devrait toutefois faire l'objet de nouveaux articles de la Charte.

Stéphane FOUILLADE rappelle que la charte du critérium a été votée pour la durée du mandat du Comité Directeur, soit 4 ans, et qu'il n'est pas possible de modifier notre règlement intérieur. Toutefois, si la majorité des membres du Comité Directeur l'estiment nécessaire au bon fonctionnement du Critérium, ils peuvent décider d'un amendement comme prévu au préambule.

Le président propose donc au COMDIR de se prononcer sur les modifications suivantes :

- Article 1 « Le Critérium Départemental de la Haute-Vienne est constitué de **10 concours, 1 concours obligatoire par club du CD 87 avec application strict de la charte du critérium** ».

Remarque : Le nombre de marques prises en compte serait à déterminer.

- Article 1 bis à ajouter : « **Un autre challenge sera organisé en parallèle, le challenge des AAPPMA (la Populaire, Bujaleuf, Ladignac, Rochechouart, Ambazac, Glane et, éventuellement, d'autres) avec un règlement plus libre (à l'appréciation des AAPPMA organisatrices).** »

Remarque : Le concours du CD étant de droit mais un peu à part, il serait bien de penser à refaire un grand concours dans notre CD pour faire revenir les compétiteurs extérieurs.

Après une discussion nourrie pour évaluer le projet, il apparaît que cela va contribuer à diviser les participants : certains ne faisant que les concours du critérium et délaissant les concours d'AAPPMA et d'autre faisant l'inverse ; on va diminuer le nombre de participants aux concours.

En contrepartie tout le monde s'accorde à reconnaître que la saison est un peu longue et que pour gagner le critérium ou tout du moins bien figurer parmi les premiers, il y a une quasi-obligation de participer à toutes les manches. Et 15 manches c'est beaucoup.

A l'issue du débat, la proposition du président n'est pas retenue.

Mais il est décidé, à l'unanimité des 12 présents représentant les 2/3 des élus du COMDIR et 8 clubs sur 10, de modifier l'article 5 de la Charte en remplaçant 10 par 8, soit :

« **Art. 5 – Décompte : Seuls les 8 meilleurs résultats de la saison sont pris en compte pour le classement final.** »

La modification prend effet immédiatement.

6 – CALENDRIER 2014

S. FOUILLADE présente le projet de calendrier 2014. Les dates du critérium sont fixées sur les bases des années précédentes ; il ne manque plus que la date du concours organisé par le club Team SPP.

P.-L. LAFONT indique que le club a prévu d'organiser un concours mais que ce n'est pas facile parce que les membres sont dispersés géographiquement et surtout parce qu'ils ne disposent pas d'un parcours en propre. Ils sont prêts à s'associer avec une AAPPMA ou un autre club. Le club va donc proposer une date

en début de saison et recherche le parcours adéquat.

Les dates des championnats sont fixées. Nous avons reçu 2 propositions d'organisation de la 2^e départementale Coup et 2 propositions pour le Régional vétérans. Le Régional plombée aura lieu à Bujaleuf ou à St-Pardoux.

Sauf bouleversement peu probable des calendriers nationaux, le calendrier définitif ne posera pas de problème.

Eric DUVERNEUIL aimerait que le CD 87 organise la D2 nationale plombée en 2014. Le président indique que le dossier complet doit être déposé à la commission championnat de la FFPSC avant l'AG de janvier. Il faut donc être sûr d'avoir toutes les autorisations. Le prochain bureau verra ce qu'il veut faire.

Stéphane FOUILLADE souhaite clarifier certains aspects de la compétition que de nombreux pêcheurs ne semblent pas avoir compris.

- On ne choisit pas forcément où et quand on veut pêcher tel ou tel lieu. Il faut savoir tenir compte des choix des AAPPMA si l'on souhaite qu'elles continuent à nous prêter leur parcours, quand nous en avons besoin, particulièrement pour un championnat.
- Nous avons également des partenaires qui nous offrent des lots et nous financent tout au long de l'année. S'ils donnent des lots pour promouvoir un parcours près de chez eux pour se faire un peu de publicité, il ne faut pas modifier leur choix et aller pêcher à l'autre bout du département. Certains pêcheurs comprendront de quoi ils s'agit.
- Il est clair qu'en continuant à se plaindre, à critiquer à la moindre occasion et à faire n'importe quoi, nous n'aurons bientôt plus de partenaires... et les AAPPMA n'accueilleront plus nos compétitions.

Et le président de conclure : « J'ai réussi pendant 6 ans, en élaborant les calendriers, à satisfaire chacun... sauf les trop nombreux pêcheurs qui arrivent le dimanche matin les mains dans les poches, quand tout est déjà organisé, et qui veulent prendre beaucoup de poissons ! »

7 – AG 2013

1. Dotation critérium

Comme on le sait, la dotation récompense maintenant les 24 premiers du critérium. Stéphane FOUILLADE a préparé le budget de la dotation 2013 et demande à ce qu'elle soit validée.

Le président a inscrit 600 euros de dotation pour le critérium (150 euros chez nos 4 partenaires) et il sait par avance qu'il n'y aura aucun problème pour que la somme soit doublée par nos partenaires habituels que sont SENSAS et RAMEAU. Par contre, il n'a aucun retour sur la position de MANUCENTRE.

Loïc LACOUCHIE indique qu'il en a parlé avec le responsable de MANUCENTRE Limoges, qui ne souhaite pas s'associer à la dotation critérium.

La conclusion s'impose, nous demanderons à nos trois partenaires habituels de nous fournir des lots pour 200 euros chacun.

Le président a également prévu une « surprise » : consacrer une somme de 400 euros à la dotation de la finale du critérium pour récompenser ceux qui y ont participé. La Société RIVE accepte de doubler, voire plus, la somme pour donner une belle station rive en dotation.

S. FOUILLADE est resté discret sur cette disposition afin de voir qui se déplace pour la dotation et qui se déplace pour la convivialité – le but premier de cette manifestation.

La Société RIVE ne souhaite pas apparaître au premier plan car elle désire que le bénéfice de l'opération revienne à un détaillant ; c'est par l'intermédiaire du *Héron Cendré* que la station sera remise à SYLVAIN GUYARD, vainqueur de la finale.

2. Organisation de l'A. G.

En tant que responsable de la saison 2013, Stéphane FOUILLADE présidera et présentera le rapport moral à l'AG annuelle. En dernier point de l'ordre du jour, il demandera à l'Assemblée de valider le nom du nouveau président choisi par le COMDIR, auquel il passera la main... avant de passer au vin d'honneur.

Il demande que des tickets de tombola soient prévus car Aurélien PASCAUD et la Société SENSAS avaient offert 3 beaux lots pour le challenge feeder de St-Junien qui a été déplacé. Et les lots sont toujours

en notre possession : une canne feeder, une bourriche Sensas et 10 kg d'amorce Sensas.

Le vœu des sponsors est que les cadeaux soient attribués par une tombola gratuite lors de l'AG du CD. Chaque licencié présent à l'AG recevra un ticket et nous tirerons au sort les trois gagnants.

8 - QUESTIONS DIVERSES

1. Nouveaux licenciés

Le président signale que le CD 87 accueillera trois nouvelles recrues de renom en 2014 : Johan LONGEN du CD15 et Patrick AUGER du CD19, tout deux en nationale, et Stéphane POTTELET, international et membre de l'équipe de France, un des plus beau palmarès français.

Deux ou trois autres réponses, des transferts et, peut-être, une reprise de licence sont aussi en attente. S. FOUILLADE constate pour s'en féliciter que nos effectifs en nombre de licences ont augmenté tout au long de ce mandat.

2. Championnat de France SNCF

Pour information au futur président et au COMDIR, le président rapporte qu'il a été contacté par un de ses amis, le président du Centre-Ouest Atlantique SNCF, compétiteur de la région Centre et licencié au CD 37, qui souhaite organiser l'éliminatoire du Championnat de France SNCF dans notre département.

L'organisateur a une préférence pour le plan d'eau d'AMBAZAC et le président l'a mis en relation avec André Jandaud, trésorier de l'AAPPMA.

Si ce n'est pas possible à AMBAZAC, l'organisateur souhaiterait un parcours au nord du département, peut-être Saint-Pardoux. S. FOUILLADE informera le futur président de l'évolution de ce dossier, lors du prochain contact.

A. JANDAUD intervient pour explique que ce sera malheureusement impossible à AMBAZAC. Il informe le COMDIR qu'à partir de la saison prochaine, un arrêté préfectoral interdira la pêche dans tous les étangs de 1^e catégorie pendant les deux jours suivant chaque lâcher de truites. La date programmée par la SNCF tombe à une période où l'étang sera interdit à la pêche.

Stéphane FOUILLADE en avisera le président du Centre-Ouest Atlantique SNCF et le mettra en relation avec le futur président.

3. Challenge feeder régional

Pour le Challenge feeder régional, où les participants sont majoritairement du CD 87, il faut organiser 5 manches en Haute-Vienne. Les sites de Bujaleuf et St-Pardoux semblent incontournables (2 manches chacun). Il manque un autre parcours. On propose une manche en rivière, ce qui ne semble pas ravir Eric DUVERNEUIL. Mais il se propose d'être responsable du Challenge pour notre département.

4. Challenge CDOS

Stéphane FOUILLADE signale qu'il a proposé le nom de Paul-Louis LAFONT au Challenge Départemental du CDOS catégorie « sportif ». Il n'a pas encore de réponse et ne sait pas si la candidature est retenue.

Pas d'autre question, le président entame le dernier point de l'ordre du jour.

9 – CONSTITUTION DU NOUVEAU BUREAU

On passe ensuite à l'élection d'un nouveau bureau au sein du Comité Directeur ainsi qu'à la restructuration des diverses commissions.

Le nouveau bureau et les commissions sont approuvés à l'unanimité des membres présents. (voir annexes 1 et 2)

La séance est close à 12h00.

La réunion est suivie d'un repas en commun offert par le CD.

Annexe 1

COMITE DIRECTEUR DU CD 87

BUREAU

<u>Président</u> :	DRUTEL Marc né le 13/12/1972 – LE PIC 87520 Javerdat
<u>Vice président</u> :	LAFONT Paul-Louis né le 17/08/1966 – Tuilerie d'Arfeuille 87260 Saint-Paul
<u>Secrétaire</u> :	GERMANNAUD Christophe né le 23/03/1969 - 6, rue Frédéric le Play 87350 Panazol
<u>Secrétaire adjoint</u> :	JANDAUD André né le 24/01/1965 - 1, rue René Descartes 87240 Ambazac
<u>Trésorier</u> :	CHARBONNIAUD Pascal né le 20/10/1962 - La Clautre 87200 Saint-Martin de Jussac
<u>Trésorier adjoint</u> :	BREUIL Cédric né le 14/10/1979 - 2, rue des Dahlias 87520 CIEUX

Autres Membres du Comité Directeur

- ARANTES Antonio né le 20/09/1946 - 25, impasse Charles Bichet 87000 Limoges
- AUDUSSEAU Raphaël né le 12/11/1975 - 24, allée des Fresnes 87280 Limoges
- BREGEAT Guillaume né le 06/06/1979 - 12, avenue de la libération 87300 Bellac.
- DOUDET Lionel né le 14/05/1963 - 34, rue de Sauviat 87100 Limoges
- DUVERNEUIL Eric né le 31/08/1964 - 9, passage du Niolet 87310 Saint-Laurent sur Gorre
- FAYEMENDY Jean François né le 04/12/1964 - 11 bis, route de Saint Martin du Fault
- FOUILLADE Stéphane né le 10/05/1971 - Bussignet 87240 Ambazac
- GONON Max né le 06/12/1952 - 21, rue Rouget de l'Isle 87410 Le Palais/Vienne
- JAYAT Olivier né le 24/06/1961 - 11, rue de Saint-Gence 87000 Limoges
- LACOUCHIE Loïc né le 01/08/1989 - 12, rue Charles Perrault 87000 Limoges
- LOIREAU Jean-Louis né le 20/10/1952 - 34, route des Roches 87480 Saint-Priest Taurion

Annexe 2

COMMISSIONS DU CD 87

1. COMMISSION CHAMPIONNAT :

- LAFONT PAUL-LOUIS
- LACOUCHIE LOIC
- LOIREAU JEAN-LOUIS
- CHARBONNIAUD PASCAL

2. COMMISSION DE DISCIPLINE :

- DUVERNEUIL ERIC
- JAYAT OLIVIER (ARBITRE)
- FOUILLADE STEPHANE (ARBITRE)

3. COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES :

- DRUTEL MARC
- GERMANNAUD CHRISTOPHE

4. COMMISSION CHARGÉE DU MATÉRIEL :

- JAYAT OLIVIER
- ARANTES ANTONIO
- CHARBONNIAUD PASCAL

5. COMMISSION DE CONTRÔLE :

- FOUILLADE STEPHANE
- GONON MAX
- DOUDET LIONEL

6. COMMISSION CHALLENGE FEEDER :

- DUVERNEUIL ERIC
- DOUDET LIONEL

7. COMMISSION CRITERIUM D'HIVER :

- FOUILLADE STEPHANE
- GERMANNAUD CHRISTOPHE

8. CONTRÔLEURS AUX COMPTES :

- VERDIER MICHEL
- FAYEMENDY JEAN-FRANCOIS

9. PORTE PAROLE DES LICENCIES INDIVIDUELS

- GERMANNAUD CHRISTOPHE

LE SECRETAIRE,
Christophe GERMANNAUD

LE PRESIDENT,
Marc DRUTEL